



Plan Local d'Urbanisme

Révision générale

Pièce 3.1.2

Règlement graphique

Planche 2 - Zonage de l'agglomération

Échelle : 1:4000

Date d'établissement : 05/07/2024

Prescription par DCM le 24/09/2018

1^{er} Arrêt par DCM le 13/07/2022

2^e Arrêt par DCM le 04/07/2023

Approbation par DCM le 08/07/2024



Destination des sols*

- Limites et nom de zone (R151-17)
Zones urbaines (U : R151-18)
Zone urbaine à vocation dominante d'habitat (UA, UH, UHa, UH1)
Zone urbaine appartenant à la ZAC des Ferrières (UH2a, UH2b, UH2c, UH2, UH23)
Zone urbaine à vocation mixte (UH1a)
Zone urbaine à destination d'activités économiques (UEI, UX, Uxa, UX1)
Zone urbaine à destination d'équipements (Ue)
Zones à urbaniser (AU : R151-20)
Zone à urbaniser à court et moyen termes (AUCHz1, AUCx1)
Zone à urbaniser à court et moyen termes fermée (AUCHz2)
Zone à urbaniser bloquée (AUSH)
Zones agricoles (A : R151-22)
Zone agricole (A)
Zone agricole à destination d'activités (Ar, As)
Zones naturelles et forestières (N : R151-24)
Zone naturelle et forestière (N)
Zone naturelle protégée (Np, Npc)
Zone naturelle à vocation d'équipements publics (NI)
Zone naturelle touristique et de loisirs (Ngv, Nn)
Zone naturelle à destination d'activités (Nc, Ned, Nd)
Zone naturelle de gestion des eaux pluviales (Nz)

Prescriptions*

- ER - Emplacement réservé (L151-41 1^{er} à 3^o)
RVD - Règlement de Voisinage Départemental : marges de recul des constructions par rapport à l'axe de la chaussée (L151-17 et L151-18)
FB - Franc bords : marges de recul des constructions à partir du haut des berges (L151-17 et L151-18)
OAP - Orientations d'aménagement et de programmation (L151-6 et L151-7)
EBC - Espace boisé classé (L113-1)
Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
Protection du patrimoine bâti pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19)
BF - Espaces de bon fonctionnement : installations nécessaires à la gestion des eaux pluviales et du ruissellement (R151-43 7^o)
Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)

Informations

- Périmètre de voisinage d'infrastructures de transport terrestre (nuisances sonores)
Catégorie de l'infrastructure
Largeur maximale des secteurs affectés
100m

Références cadastrales

- Bâtiment en dur
Bâtiment léger
Limite et numéro de parcelle
Limite de commune
Cimetière

Liste des emplacements réservés

Table with 4 columns: Référence, Désignation, Bénéficiaire, Superficie (m²). Lists various reserved locations like 'Aménagement et sécurisation de la Tuilerie'.

Tableau des éléments du patrimoine à protéger en application de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Table with 2 columns: Référence, Désignation. Lists heritage elements like 'Apeleire Biennais', 'Avéras', 'Tour de Bellegarde', etc.

Liste des Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)

Table with 2 columns: Référence, Désignation. Lists sectors like 'STECAL - équipements en dur'.

Liste des orientations d'aménagement et de programmation

Table with 2 columns: Référence, Désignation. Lists orientations like 'Orientation - Secteur des Ferrières', 'Orientation - Secteur de Caste Rouge', etc.

Commune de Bellegarde et limites de la planche 2

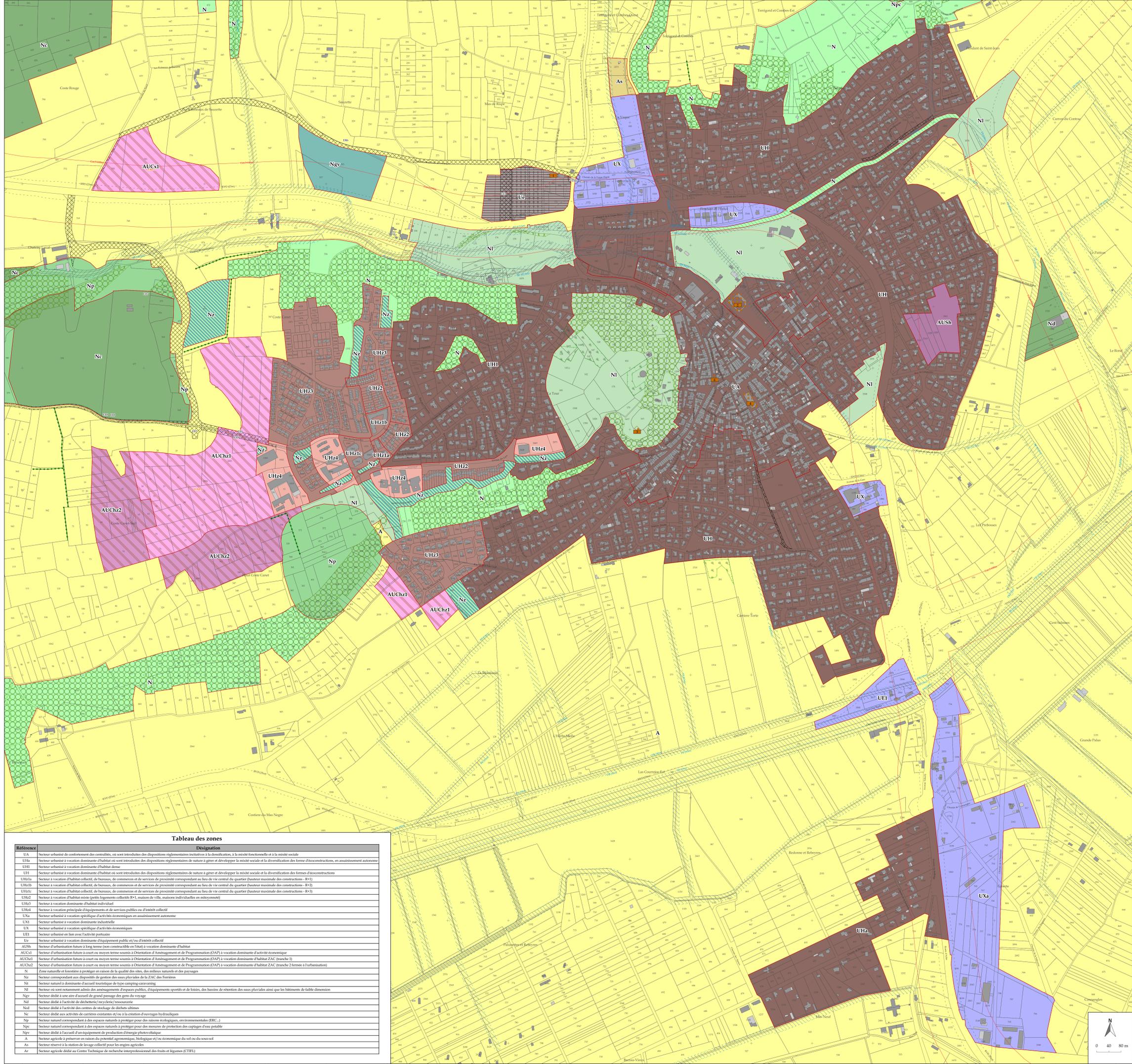
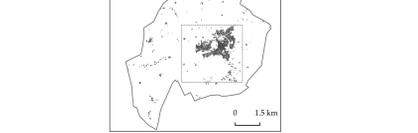


Tableau des zones

Table with 2 columns: Référence, Désignation. Lists various urban zones like 'UA - Secteur urbanisé de confortement des constructions', 'UH1a - Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat', etc.

